

La question revient en force chaque année, en particulier l'été, lorsque des terrains municipaux, des stades, voire des champs de particuliers sont « envahis » de caravanes. L'accueil des gens du voyage est un sujet complexe, qui se double d'une volonté de certains voyageurs de se sédentariser. Sur ce dernier point, les projets sont au ralenti, comme l'explique Christophe Sauvé ci-contre. Et si des initiatives sont en cours à Nantes Métropole ou à Pornic aggro pays Retz, par exemple, l'acceptation des riverains est parfois loin d'être évidente...

Vers des terrains familiaux au Pellerin ?



Le projet de terrains familiaux était prévu entre la rue de la Genolière et le complexe sportif René Cassin. Un troisième terrain aurait pu être aménagé sur cette parcelle.

Ville du Pellerin

LE PELLERIN

Ils auraient été les premiers dans la métropole nantaise. Mais le projet a pris du retard. La cause ? L'accueil, plus que réticent, d'une centaine de riverains envers l'installation de terrains familiaux au Pellerin, lors d'une réunion publique le 17 octobre 2023.

Des réactions qui ont surpris le maire, François Brillaud de Laujardière, à l'initiative du projet, loin de s'attendre à cet accueil. Pour lui, ces terrains familiaux, alternative à la mise en place d'une aire d'accueil, étaient une bonne option (acceptée par le préfet le 5 juin 2023).

« Pourquoi avoir choisi ce terrain-là ? Pourquoi pas celui qui est en face de la gendarmerie ? », avaient alors lancé quelques riverains. Le terrain, fléché par la commune et Nantes métropole (puisque que la compétence relève de la métropole), est situé derrière le complexe sportif Cassin et la rue de la Genolière. « En zone pavillonnaire », faisaient remarquer les Pellerinais présents à la réunion.

Après avoir expliqué le contexte légal et obligatoire pour une commune de plus de 5 000 habitants d'aménager une aire d'accueil pour les gens du voyage, le maire avait argumenté : « Le choix s'est porté sur ce terrain de 2 600 m² car il est situé à l'intérieur de l'enveloppe

urbaine, il présente une superficie suffisante pour l'aménagement de terrains familiaux et des aménagements périphériques, et il appartient à la commune du Pellerin. Pour nous, c'est la meilleure option. Celui qui avait été fléché en 2018 (en face de la gendarmerie) a une superficie de 2300 m² et est entouré de zones humides. Sa configuration ne se prête pas à accueillir trois terrains familiaux. »

Des arguments qui ne satisfont pas les riverains vent debout contre cette décision prise « sans concertation ». « Nos maisons vont perdre 20 % de leur valeur ! Vous condamnez 50 à 60 foyers ! », avait argué un riverain. « Vous avez vu l'aire de Saint-Jean de Boiseau, c'est un dépotoir autour ! », avait fait remarquer un autre. « C'est justement ce que nous voulons éviter, répond le maire. Les familles qui viennent s'installer sont volontaires pour s'intégrer. Elles veulent se sédentariser. Plusieurs familles de gens du voyage habitent déjà Le Pellerin et ça ne pose aucun problème. »

Depuis, où en sont ces terrains qui devaient être livrés en 2026 ? Jeudi 5 décembre, François Brillaud de Laujardière devait s'entretenir sur l'avancée du dossier avec les services de Nantes Métropole en fin de journée.

L'ENTRETIEN. « Ce n'est pas l'habitat léger qu'on rejette, ce sont bien les gens du voyage »

Christophe Sauvé est aumônier et secrétaire de l'Association départementale des gens du voyage citoyens. Il défend les droits des « itinérants » et revendique l'aménagement de terrains familiaux.



Christophe Sauvé, aumônier et militant pour les droits des gens du voyage.

→ Qu'avez-vous pensé de la mobilisation « anti-Roms » à Machecoul Saint-Même après la publication de fausses informations ?

Les gens sont prêts à aller au conflit pour des motifs de racisme, de discrimination, de rejet de l'autre. Une dame a dit qu'elle était heureuse quand elle a appris que le projet était annulé à côté de chez elle. Lors de cette réunion sur le futur Plan local d'urbanisme, nous n'avons pas pu aborder les questions de fond sur l'intégration et sur l'habitat mobile et léger. Un sujet qui n'est d'ailleurs pas réservé qu'aux gens du voyage. Nous avons tout de même le droit d'habiter autrement que dans des logements en dur.

→ La défiance vis-à-vis des gens du voyage est toujours très présente ?

Sur le fond, ce n'est pas l'habitat léger qu'on rejette, ce sont bien les gens du voyage. Systématiquement, les populations viennent mettre la pression sur les élus et personne ne se cache désormais. Ce n'est pas une raison pour placer les aires ou des terrains à 5 ou 6 km du bourg. Il ne faut pas faire n'importe quoi. Depuis le Covid, il y a eu un déblocage de la parole. Et cela pose question sur ces fake news : par qui elles ont été propagées, par qui elles sont pilotées ? Il est important de passer à l'action politique, mais l'environnement idéologique n'est pas favorable. Quel courage a-t-on pour avancer sur ces sujets ? Ce sont des débats que l'on n'entend pas souvent. Sans solution, les gens du voyage restent en situation d'errance ou de stationnement illicite.

→ Le schéma départemental d'accueil et d'habitat

des gens du voyage est en cours de révision. Quelle est la priorité pour votre association ?

Notre combat aujourd'hui est de veiller à ce qu'il y ait, dans les Plans locaux d'urbanisme, des zones dédiées à l'habitat léger et mobile. Et c'est très long à faire évoluer. Dans le schéma départemental qui se termine en fin d'année, zéro terrain familial à caractère locatif n'a été réalisé et il y a pourtant urgence à en aménager ! Avec les échanges actuels sur le futur schéma, on s'aperçoit que des élus se posent enfin la question. J'attends que les communautés de communes se mettent au travail pour identifier du foncier, tout en sachant que c'est de plus en plus compliqué pour les élus avec les lois sur l'environnement, la part de logements sociaux, le Zéro artificialisation nette. À Machecoul, des emplacements de passage ne remplissent plus leur rôle, car ils sont occupés par des Machecoulais et Machecouloises, avec un ancrage fort sur le territoire, une activité professionnelle sur la commune, des enfants scolarisés, des liens avec les habitants.

→ Depuis quand réclamez-vous ces « terrains familiaux » ?

Cela fait des années que des

demandes sont faites, certaines datent de 1996... À Machecoul, c'est le troisième maire que je rencontre à ce sujet. Avec l'ADGVC, nous pouvons aider les élus et les accompagner sur ces questions de médiation avec la population et de résolution des conflits liés à l'habitat mobile et à la discrimination. Nous avons de l'expérience dans le domaine.

→ D'autres communes du pays de Retz sont-elles concernées par ces demandes ?

Oui, ces questions ne se posent pas qu'à Machecoul. À Pornic par exemple, des familles sont en attente de terrains familiaux, comme à Arthon en Retz, La Bernerie en Retz ou Saint-Michel Chef Chef. Il y a une réelle demande. C'est le sujet numéro 1 à traiter dans cette révision du schéma. Les associations ne le valideront pas sans engagements forts des collectivités. Les élus ne se sont concentrés que sur les aires d'accueil de passage. La Loire-Atlantique est même un exemple en termes de taux d'équipement. Une belle réussite, mais qui a laissé de côté le développement des terrains familiaux.

→ Quel est l'état des aires d'accueil de passage ?

Cela dépend de la collectivité et de l'usage de ces aires. Pour certaines, il faut les réhabiliter. Il y a une notion d'hospitalité et de fraternité dans notre République. Et ce n'est pas toujours à la hauteur. Les gens payent un forfait à la journée et des charges pour louer ces emplacements. Celle de grand passage à Pornic a été refaite, mais nous sommes confrontés aux conditions climatiques. L'été dernier, c'était une catastrophe car la plupart sont dans des prairies qui n'étaient pas praticables. À Trignac, l'aire de grand passage n'a pratiquement pas été ouverte.

→ Comment évoluent les choix de vie de la communauté ?

Les gens du voyage sont de moins en moins itinérants. Ils sont confrontés à toutes les questions sociales que rencontre notre pays, avec les difficultés économiques, l'inflation. On s'inquiète au même titre que les autres habitants. Ce n'est pas en débattant sur les marchés de Loire-Atlantique qu'on arrive à vivre. Les banques ne prêtent pas beaucoup quand il s'agit d'acquiescer du foncier. Pour un crédit de caravane, on avoisine déjà un taux d'intérêt à 17 %. Aujourd'hui, il est quasi impossible d'acheter un terrain constructible financièrement. Certains achètent un terrain agricole en espérant qu'il y ait une régularisation qui n'arrive pas. Il est important de demander au notaire un certificat d'urbanisation opérationnelle qui indique s'il est possible de poser de l'habitat mobile et léger.

→ Comment faire évoluer les mentalités pour mieux intégrer ces citoyens itinérants ?

Il faudrait organiser des soirées de sensibilisation à ce mode de vie, mais il faut que cela intéresse la population. Il ne faut pas baisser les bras et expliquer aux gens les différents dispositifs d'accueil des gens du voyage. Avec des « gadjés », on peut porter des projets collectifs intéressants.

● Laurent RENON

Qu'est-ce qu'un terrain familial ?

Un terrain familial se compose généralement d'emplacements pour caravanes ou résidences mobiles, avec chacun un bâtiment en dur avec des sanitaires et une pièce de vie. Selon l'Association départementale des gens du voyage citoyens de Loire-Atlantique (ADGVC 44), les terrains familiaux locatifs sont une obligation légale de la commune. Leur localisation et leur nombre dépendent du schéma départemental d'accueil. Les terrains locatifs sont financés par un ensemble de subventions et sont gérés par un bailleur social. De plus, les familles peuvent installer un mobile home plus adapté aux besoins des personnes âgées ou handicapées, ce qui n'est pas possible sur une aire d'accueil.

Contrairement aux aires d'accueil, les familles vont pouvoir être domiciliées sur leur terrain familial, elles accéderont ainsi à tous les dispositifs de droit commun, y compris les aides et les assurances, comme tout citoyen. Quant aux terrains privés, achetés par les familles, ils sont soumis aux règles de l'urbanisme du droit commun (Plan local d'urbanisme). « Le terrain doit être en zone constructible, ce qui ne veut pas forcément dire qu'il autorise l'installation d'une caravane dessus. C'est là tout le problème », commente l'ADGVC 44.

Source: adgvc44.fr.

Ces familles qui voudraient se sédentariser

📍 MACHECOUL-SAINT-MÊME

Fin octobre, des fausses informations sur l'accueil de 500 caravanes de Roms ont mis le feu au poudre sur les réseaux sociaux. En réalité, la commune était à la recherche d'une parcelle d'environ 2 000 m² pour aménager dix terrains familiaux locatifs. « Dans le cadre de la révision du Plan local d'urbanisme, la Préfecture nous a demandé de prévoir un endroit pour installer des personnes sédentarisées sur l'actuelle aire d'accueil et ainsi libérer de l'espace pour les gens du voyage de passage », avait précisé le maire, Laurent Robin.

Nous sommes donc allés à la rencontre des « citoyens itinérants », vivant actuellement sur les cinq emplacements de cet équipement intercommunal. Et trois familles sont effectivement intéressées par ce dispositif.

Avec sa femme et ses trois enfants, Geoffrit, 28 ans, se verrait bien « avec un terrain à soi, avec une chèvre et des poules ». Cela fait trois années que sa famille est installée sur cette aire cachée un peu à l'écart de la route de Bouin. « Mes parents ont rénové une maison à Bois de Cené, mes frères et sœur habitent à Paulx,



L'aire d'accueil des gens du voyage à Machecoul Saint-Même compte 5 emplacements comme celui-ci.

Saint-Gervais, Saint-Philbert ou Challans, précise le jeune homme. Les enfants sont scolarisés ici et ça se passe bien avec les maîtresses. Je n'ai pas envie de les perturber. »

Sur un autre emplacement, une pensionnaire qui se qualifie de « nomade du nucléaire », puisque son mari monte des échafaudages sur des chantiers dans toute la France, ne serait pas contre installer un mobile home sur un terrain durant six mois de l'année. Elle est déjà domiciliée à Machecoul pour son courrier.

Un peu plus loin, Alison serait réellement motivée pour quitter ces lieux qui ne sont plus adaptés à sa situation. Frappée par la maladie de Guillain Barré et un cancer, elle doit souvent se déplacer en fauteuil roulant. « Cela fait cinq ans que je

suis là, rappelle celle dont la grand-mère et la sœur habitent à Machecoul St-Même. Avec mes soins à l'hôpital de Nantes, c'était le plus près pour moi, car il y a peu de place sur la métropole. Et je dois aller chez le kiné deux à trois fois par semaine. »

Des conditions de vie trop rustiques

Les conditions de vie sont déjà très rustiques pour les gens de passage, mais difficilement acceptables quand il faut y vivre toute l'année. Un local pour les appareils ménagers soumis aux intempéries, des sanitaires sans aucun confort, un ballon d'eau chaude défectueux depuis plusieurs semaines pour ses voisins...

Si elle assure que « les équipements sont bien entrete-

nus », Laura Glass, vice-présidente de la communauté de communes et adjointe au maire de Machecoul St-Même, confirme que cette aire ne peut pas être une solution pour des personnes qui souhaitent se sédentariser, tout en gardant leur mode de vie.

Éparpillées dans le pays de Retz et certaines installées à Trignac, une dizaine de familles originaires de Machecoul seraient demandeuses d'un terrain familial. Avant de proposer du foncier pour cet habitat social, la commune de Machecoul veut prendre son temps. « Nous devons d'abord élaborer le Plan local d'urbanisme, explique Laura Glass. Il n'y aura rien sans qu'il soit validé. Ces terrains devront être adaptés, avec l'obligation qu'ils soient dans l'enveloppe urbaine et avec un accès aux services publics. Ils doivent être urbanisables, mais ils ne seront pas forcément indiqués dans le PLU. Nous sommes juste au stade de la réflexion et bien sûr, il y aura une concertation. » La collectivité va probablement s'appuyer sur l'association Le Relais pour mener à bien ce projet.

● Laurent RENON

PORNIC AGGLO. 4 familles sédentarisées accueillies

📍 PORNIC

Pornic agglo Pays de Retz met à disposition une aire de grand passage située au lieu-dit Les Grandes Landes à Pornic, ainsi qu'une aire de petit passage au lieu-dit Les Duranceries, à Pornic. Ces aires sont ouvertes pendant la période estivale, car les besoins sont identifiés sur cette période.

On dénombre 80 places aux Duranceries et 200 places aux Grandes Landes. En 2024, 205 caravanes ont été accueillies sur l'aire des Grandes Landes, sur l'ensemble de la saison. L'aire des Duranceries est quant à elle remplie en juillet et août. Pornic agglo a dénombré 20 stationnements illicites en 2024, « une augmentation en 2024 due à

l'inondation d'aires d'accueil dans d'autres territoires, comme à Saint-Brevin-les-Pins », relève Pornic agglo.

Par ailleurs, fin 2024, le territoire accueille quatre familles sédentarisées : trois à Pornic et une à Saint-Michel-Chef-Chef.

« Afin d'améliorer l'accueil de deux familles sédentarisées à Pornic, un projet de réhabilitation sera lancé en 2025 pour deux logements situés aux Grandes Landes à Pornic (propriété de l'Agglo) », précise encore Pornic agglo. Un bail à réhabilitation sera signé avec l'association Soliha, « qui supervisera les travaux et assurera ensuite la gestion locative ».

● Hervé PINSON

GRAND LIEU. Une étude suite à des demandes

La communauté de communes possède deux aires d'accueil des gens du voyage de dix places chacune. Celle de Saint-Philbert est constamment remplie, quand celle de Gesneston affiche une fréquentation d'environ 70 %. Certaines familles, qui travaillent sur le secteur, ont émis une volonté de se sédentariser, tout en habitant leur caravane. Dans son futur programme de l'habitat, la collectivité a donc inscrit une étude sur la potentialité de terrains familiaux.